

Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations

Anne-Marie Dieu

«Quelle heure est-il quel temps fait-il
J'aurais tant aimé cependant
Gagner pour vous pour moi perdant
Avoir été peut-être utile
C'est un rêve modeste et fou
Il aurait mieux valu le taire
Vous me mettez avec en terre
Comme une étoile au fond d'un trou»
L. Aragon

Introduction

Cette étude s'intéresse aux racines et aux modalités de l'engagement citoyen et volontaire.

Pour certains, l'engagement citoyen ne peut être qu'un engagement de contestation, de remise en question de l'ordre établi, de revendication. De ce point de vue, engagement citoyen et militantisme vont de pair. Pour d'autres, l'engagement citoyen signifie un engagement vis-à-vis d'autrui et de la collectivité, créateur d'un espace public et de lien social. L'engagement citoyen englobe alors le militantisme mais est conçu d'une manière plus large et peut prendre différentes formes, il peut se vivre dans un contrat de travail comme dans la participation à des manifestations, dans la signature de pétition ou dans des actes d'achat raisonnés (par exemple achats de produits écologiques ou boycott de produits provenant de certains pays, etc.). Pour la Fondation Roi Baudouin : « L'activité citoyenne se définit essentiellement par son intention: au-delà d'un cercle familial ou amical, contribuer au bien-être d'autres individus ou de la collectivité dans son ensemble. Elle ressort d'une dynamique de la société civile, qui n'est ni commerciale, ni partisane. Elle ne vise donc pas essentiellement un profit financier ou un intérêt particulier. En ce sens, elle est gratuite. Bref, l'activité citoyenne répond essentiellement à une éthique de la participation. Peu importe qu'elle soit bénévole, défrayée ou indirectement rémunérée dans le cadre d'un emploi » .

Nous adopterons dans cette étude la définition large d'engagement citoyen (engagement vis-à-vis d'autrui et de la collectivité en dehors du cercle familial et amical) et nous nous centrerons plus spécifiquement sur l'engagement citoyen volontaire au sein d'associations. Le terme d'engagement volontaire suppose un engagement qui se déroule en dehors d'un contrat de travail et n'est pas soumis à une contrainte externe (liée par exemple à une « activation » quelconque ou à un travail d'intérêt public dans le cadre d'une peine de substitution). Notons que différentes études constatent un lien positif entre l'engagement volontaire tel que défini ici et la participation à des formes d'engagement politique autres que le vote « « Le fait que le bénévolat témoigne également d'un sentiment de responsabilité civique et d'un désir d'aider son prochain est peut-être la raison pour laquelle les jeunes adultes qui avaient fait du bénévolat au cours de l'année précédant l'enquête était beaucoup plus susceptibles de participer à au moins une activité politique (liée ou non au vote) que ceux qui ne donnaient pas de leur temps à une cause (17% comparativement à 52%) » (Milan, 2005)

Le volontariat concerne de 15 à 20 % (les chiffres varient selon les études) de la population de plus de 15 ans. Les études avancent généralement le nombre de 1 500 000 volontaires en Belgique. Ces chiffres incluent le volontariat dans les associations sportives et culturelles, qui est le plus important. Si on ne considère que l'engagement dans des associations à buts altruistes (associations de solidarité et d'aide aux personnes), de formation citoyenne (organisations de jeunesse ou mouvements d'éducation permanente) ou défendant des causes, les chiffres tournent autour de 8% de la population totale de plus de 15 ans. (voir les différentes études réalisées par les équipes de De Fourny, Marée, Archambaut...)

Sur base des différentes typologies existantes, nous proposons de dégager trois grandes catégories de motivations à l'engagement volontaire dans les associations :

- Les motivations morales et idéologiques : Volonté de défendre des valeurs, un projet de société, d'être acteur dans la sphère publique, de défendre un projet local etc.

- Les motivations altruistes : Envie d'aider d'autres personnes, d'être utile socialement

- Les motivations instrumentales qui sont de deux ordres :

. * Affectives : envie de se faire des amis, de sortir de sa solitude, de se voir reconnu, besoin d'améliorer son estime de soi, etc.

* Utilitaristes : entretenir ou acquérir des compétences et des connaissances, se faire des relations utiles socialement ou professionnellement, enrichir son CV, acquérir de la notoriété...

Différentes motivations peuvent être présentes chez une même personne au moment de son engagement et ses motivations peuvent évoluer au fil du temps.

Notre propos se centre sur les deux premières catégories de motivations à l'engagement citoyen associatif sans pour cela ignorer l'existence et l'importance des autres motivations présidant à un engagement dans une association.

1. La genèse de la construction du sens moral chez l'être humain

L'engagement citoyen volontaire est le fait de personnes qui s'engagent en fonction de valeurs et d'impératifs moraux. Comment se constituent ces valeurs et ces impératifs moraux ? Nous ne prétendons évidemment pas épuiser la question ici mais en esquisser les contours à partir de l'analyse critique des thèses de quelques auteurs.

1.1. Le lien entre les émotions et le sens moral

Dans son livre «Passions within reason», R.H. Franck tente de comprendre une série de comportements «incompréhensibles» selon les théories classiques de l'intérêt. Il analyse notamment une série d'actes dans lesquels des individus risquent leur réputation, des pertes matérielles voire leur vie pour aider autrui. Ou encore des situations où des individus posent des actes alors qu'ils n'en tireront aucun profit (comme aider une personne que l'on est certain de ne jamais revoir par la suite, ou donner un pourboire dans un restaurant où on ne reviendra jamais, etc.). C'est ce qu'il appelle le *commitment problem*. A l'issue de son analyse, il arrive à la conclusion que la survie en société nécessite que les êtres humains éprouvent des passions et des émotions menant à des actes qui ne vont pas dans le sens de la recherche d'un profit immédiat.

Pour cet auteur, une partie des attitudes désintéressées reposent sur un ensemble d'émotions innées, dont la compassion. Il se réfère notamment aux études menées par J.Kagan sur les étapes de l'agir moral chez l'enfant. J. Kagan a observé des enfants de toute origine et nationalité. Le fait que des nourrissons pleurent quand ils entendent un autre bébé pleurer ou gazouille de plaisir quand ils entendent des rires joyeux est pour ce chercheur un signe d'une disposition à partager des sentiments d'autrui. J.Kagan a aussi observé qu'à partir de quinze ou seize mois tous les enfants réagissent à ce qu'ils identifient comme une blessure sur une personne, un animal ou même un jouet (poupée, ours...). Ils tentent d'attirer l'attention de la personne qui les garde sur l'anomalie de la situation et se montrent perturbés par celle-ci. Certains d'entre eux tentent de soigner le jouet ou l'animal ou le compagnon de jeu concerné. A peu près à la même période de développement, la majorité des enfants témoignent des marques d'affection et de réconfort à quelqu'un qui pleure.

Dans le même ordre d'idées, rapportant les résultats des travaux de Martin Hoffman, Colwyn Treverthen et Nancy Eisenberg, Willima Damon signale que « La honte, la culpabilité et l'indignation apparaissent également très tôt : les jeunes enfants sont souvent outrés par la violation des attentes sociales, telle une infraction aux règles de leur jeu favori. Ces dispositions sont universelles : elles ont été retrouvées chez des nourrissons ougandais, américains, européens et israéliens. Partout dans le monde, les enfants naissent avec de l'affection pour leurs proches et de l'aversion envers les comportements inhumains ou injustes. Les différences dans le déclenchement et l'expression de ces réactions n'émergent que plus tard, lorsque les enfants ont été exposés aux systèmes de valeurs particuliers de leur culture » (William Damon, 1999, p66).

Les travaux de J. Kagan portant sur des psychopathes adultes démontrent également que compétences émotionnelles et comportements moraux vont de pairs : l'échec à développer les premières obère le développement des seconds. L'absence d'émotions et l'absence de sens moral seraient donc liés. On peut en effet comprendre que si je ne ressens aucune tristesse ou compassion devant une personne qui souffre, je peux être

amené à ne pas considérer que faire souffrir quelqu'un est un acte répréhensible. Ce qui ne signifie pas pour autant que je ne connais pas les interdits sociaux mais bien que je ne les ai pas intégrés comme signifiants pour moi.

Il y aurait donc chez la plupart des « petits humains » un substrat émotionnel commun qui les prédisposerait à une certaine empathie avec autrui, prédispositions qui sont par la suite encouragées ou non par l'environnement familial, éducatif et social. Ces prédispositions peuvent aussi être orientées vers des groupes particuliers mais pas vers un « autre » généralisé (par exemple en favorisant l'empathie pour les membres d'une communauté mais pas pour l'ensemble des êtres humains). Le support affectif est par ailleurs essentiel pour le développement de l'empathie.

1.2. Le lien entre le développement cognitif et le sens moral

Piaget a pour sa part étudié les liens entre le développement cognitif et le développement moral. Il montre que le sens moral se développe en même temps que la capacité de se mettre à la place d'autrui (c'est ce qu'il appelle le phénomène de décentration). Un autre phénomène important également pour le développement du sens moral est la capacité, qui apparaît chez les enfants aux alentours de 10 ans environ, à faire la différence entre intentions et actions. C'est à partir de ce moment qu'ils vont avoir tendance à juger les comportements plus en fonction des intentions présidant à l'action qu'en fonction des résultats provoqués par cette action (ce n'est pas d'avoir cassé le jouet d'un autre qui est le plus grave, mais de l'avoir fait volontairement).

Un auteur comme Piaget insiste plus sur l'aspect rationnel et cognitif de l'activité morale alors que Franck met plus en avant l'aspect émotif de cette activité. D'autres auteurs en lient intimement les deux facettes. H Parret par exemple défend la conception selon laquelle «le raisonnement même est affectif, et la rationalité nécessairement émotive» (p 141). Si on considère que la raison et l'émotion sont à ce point liées, il est concevable que l'activité morale (le fait de poser des jugements moraux ou d'orienter son comportement en fonction de règles morales) repose à la fois sur des compétences cognitives et des compétences affectives.

1.3.. Sympathie et altruisme

Selon L. Boltanski (1993), la conception de la sympathie chez Adam Smith propose une piste intéressante pour comprendre les attitudes altruistes. La sympathie est, pour Adam Smith, la faculté naturelle que l'homme a de connaître la souffrance d'autrui et d'y porter intérêt. C'est par sa capacité imaginative que l'homme peut se représenter la souffrance d'autrui. Cela ne veut pas dire qu'il se glisse totalement dans la peau de l'autre mais plutôt qu'il est capable d'imaginer ce que l'autre ressent et d'en avoir de la compassion. C'est en cela que «la médiation de l'imaginaire est importante parce qu'elle soutient l'édifice moral et sociétal sans recourir à l'identification communautaire ou à la fusion édénique» (L. Boltanski, 1993, p 63). C'est par cette capacité imaginative que nous pouvons nous sentir solidaires de personnes qui partagent d'autres conditions de vie que les nôtres ou qui ne nous ressemblent pas. Mais, le sociologue souligne bien le caractère acquis de ces capacités imaginatives : elles doivent être développées et nourries, soit grâce à nos propres expériences de la souffrance, soit grâce à des oeuvres de fictions dans lesquelles les sentiments et les états d'âme des personnes souffrantes ou des personnes témoins de

souffrance sont décrits. L Boltanski, en partant des analyses d'Adam Smith, aboutit à l'idée qu'il existe des sensibilités communes face à des spectacles de souffrance. C'est sur base de ces sensibilités que vont s'élaborer les réactions altruistes qui dans un deuxième temps vont être justifiées par des principes moraux et éthiques. On rejoint ici les auteurs faisant le lien entre émotions, capacités cognitives (ici imaginatives) et principes moraux.

1.4. Esprit du don et altruisme

Pour JT Godbout (1992), les dons et les échanges forment deux systèmes distincts qu'il convient de ne pas confondre. Dans le cas d'un échange pur et simple, il s'agit de quantifier, de mesurer ce que l'un reçoit et de rendre dans un délai court, un bien ou un service équivalent. L'échange pur et simple suppose un étalon de mesure. Une fois le bien ou le service «payé» on ne doit plus rien à la personne qui nous l'a vendu. Le système du don est plus subtil. Il suppose qu'on ne donne pas dans l'espoir de recevoir de manière immédiate un contre-don d'une «valeur» équivalente. Le système du don s'inscrit dans une logique de lien social. Il faut bien entendu distinguer les dons (de temps, d'écoute, de soins) entre proches, du don entre personnes entrant en contact direct même si elles ne se connaissent pas au départ (comme dans les associations d'entraide, les associations d'aide sociale...) et du don anonyme à des étrangers (via des actions de collecte de fonds, des écritures de lettres, des manifestations de soutien...). Dans le système du don à des proches, la notion du « rendre » est bien présente mais elle ne recouvre pas la même réalité que dans l'échange. «Le don instaure et nourrit un lien social libre, le marché libère en nous extrayant du lien social» (p269). Ainsi, sur le marché, une fois l'échange accompli «on ne se doit plus rien». C'est pourquoi, lorsqu'on veut s'extraire d'un lien social qui nous pèse, on refuse des dons ou on transforme la logique du don en logique d'échange. On offre par exemple un cadeau onéreux lors de l'invitation à un repas «sur le pouce», ce qui dispense de «rendre» l'invitation». Notons que dans la réalité les choses sont souvent complexes. Ainsi, dans les relations qui s'instaurent entre une aide soignante rémunérée et une personne dépendante, on peut souvent constater une oscillation entre logique de l'échange et logique du don.

Le système du don pour ne pas être enfermant pour une des deux parties nécessite que chacun puisse tour à tour être donneur et receveur, mais on peut être receveur d'une personne et rendre à une autre (par exemple recevoir de chefs scouts et rendre aux louveteaux suivants en devenant scout à son tour). Ainsi, dans le cas d'engagements pour des « autres lointains », celui qui donne (du temps, des compétences, etc.) reçoit quelque chose de son action (de la satisfaction, de l'estime de soi etc.) mais le bénéficiaire de l'action ne pourra peut-être pas rendre directement à celui qui s'est engagé pour lui. Par contre, il pourra et voudra peut-être, par une action d'engagement vis-à-vis d'autres personnes, » rendre » ce qu'il a reçu. Par exemple, un ancien prisonnier d'opinion, libéré sur base de l'action de groupes d'Amnesty International, ne pourra peut-être pas remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour lui mais pourra à son tour s'engager dans une action pour favoriser la libération d'autres prisonniers dans le monde (ou pour une autre cause). C'est ce qu'on appelle le système généralisé du don, qui permet la démultiplication des liens sociaux et des engagements. « La logique du don doit toujours être analysée dans un cycle à trois temps qui lie de façon très intime, le fait de donner, le fait de recevoir et le fait de rendre. (...) ». Le donateur espère une forme de rendu de la part du bénéficiaire quand il est dans un lien direct avec lui mais pas de manière instantanée et pas sous la même forme que ce qu'il a donné. Natalie Rigaux cite l'exemple du parent qui reçoit un beau dessin de son enfant. Dans le cas de l'engagement

volontaire, le militant d'Amnesty qui reçoit une carte de remerciement du prisonnier reçoit de la sorte le contre don de son engagement. Mais ce « contre don » n'est jamais garanti, soit que le bénéficiaire soit ingrat, soit qu'il ne soit pas en position de rendre ce contre don. Dans la logique du don, on prend le risque de ne pas recevoir de contre don.

2. Les codifications éthiques comme guides de l'engagement

Les valeurs sont des notions qui renvoient aux notions du bien, du beau, du vrai, du juste. Ce sont des principes généraux et considérés comme supérieurs qui fondent nos règles de vie et nos normes de comportements, ou encore les principes de justification de nos actions et de nos prises de position. Il y a une dimension affective et émotionnelle dans l'adhésion aux valeurs. Ce qui est logique puisque nous avons vu précédemment que le sens de la responsabilité morale ne pouvait pas se construire sans émotions. Pour décrire les valeurs qui nous guident, nous utilisons souvent des mots polysémiques et difficile à décoder. En effet, derrière les mêmes mots, il y a des sens et des interprétations différentes. Prenons un exemple afin de concrétiser notre propos. Si je défends une intervention auprès d'une personne âgée au nom du respect de la dignité humaine, je n'ai encore rien dit de ce que j'entendais par là. J'ai fait appel à un "gros mot" qui est censé traduire une valeur mais selon l'échafaudage moral qui sous-tend cette valeur, les comportements adoptés vis-à-vis de la personne seront très variables. Ainsi, si je conçois le respect de la dignité humaine dans le sens du respect du libre arbitre de la personne, je vais désirer que la personne puisse choisir ce qui lui convient, je devrai m'abstenir de la forcer à se laver, à marcher, voire à s'alimenter pour respecter ce libre arbitre. Si par contre, je conçois le respect de la dignité humaine comme la possibilité pour une personne de se débrouiller seule sans aide extérieure, je voudrai peut-être forcer un peu la personne à accomplir des actes qui la protégeront d'interventions plus intrusives et la rendront autonome. Si j'estime que le respect de la dignité humaine consiste à la maintenir dans un état « respectable » et « normal » j'insisterai plus pour qu'elle soit propre, qu'elle continue à exercer ses capacités réflexives et intellectuelles, par contre je peux aussi estimer que le respect de la dignité humaine d'une personne consiste à l'écouter et à entrer dans « son » monde même s'il devient irrationnel... On le voit, il ne suffit pas d'énoncer quelques grands mots tels que respect de la dignité humaine, respect de la vie, solidarité, égalité, liberté, fraternité, etc pour comprendre les constructions morales qui motivent les actions des êtres humains.

L'exercice que nous avons fait à propos de la notion de respect peut en effet être reproduit avec ces autres notions : solidarité oui, mais avec qui ? avec les exclus ? avec les membres de sa famille ? avec le clan ? avec les membres de sa communauté professionnelle ? religieuse ? culturelle ?.... La solidarité avec une catégorie de personnes (les plus pauvres) ne suppose-t-elle pas le rejet d'autres catégories de personnes. Comment est définie concrètement cette solidarité, comment se traduit-elle en actes ? Il y a-t-il des limites à cette solidarité ? Lesquelles ? Au nom de quelle autre "codifications éthiques" ? Quand on parle d'égalité, vise-t-on l'égalité des chances ? Des conditions de vie ? Des statuts sociaux d'arrivée ? L'égalité doit-elle être défendue de manière absolue ? A quel moment entre-t-elle en contradiction avec la liberté ? La fraternité suppose-t-elle d'accepter les autres tels qu'ils sont ? etc.

C'est pourquoi un auteur comme Jean-Louis Genard privilégie quant à lui le terme de «codifications éthiques» à celui de valeurs. Il désigne par ce terme les ensembles de «vouloir-devoir» créés par les êtres humains dans un groupe social donné au fil du temps. «Ces codifications éthiques prescrivent les manières significatives et pertinentes d'agir, d'assumer, de vivre (...) son identité responsable, que ce soit au niveau des sentiments, des gestes, des actes, des paroles...Elles incluent en elles une évaluation du bon et du mauvais, qui à défaut d'être un véritable jugement moral qui ne saurait être présupposé

d'emblée, s'apparente à une appréhension de ce qui est approprié et de ce qui ne l'est pas en chaque circonstance (p.92).»

Certains auteurs ont tenté de définir quelques grands ensembles de "codifications éthiques". C'est ainsi que des sociologues ont établi qu'il était possible de référer ses comportements soit à une conception holiste de la vie en société, soit à une conception individualiste de celle-ci. Dans la conception holiste, il y a prédominance de l'intérêt et de la survie du groupe sur ceux des individus le composant ; dans la conception individualiste, c'est l'inverse. Mais il y a différentes manières de définir le groupe d'appartenance en se plaçant notamment sur un axe communautariste/ universaliste. Le communautarisme définit le groupe de manière restreinte alors que l'universalisme absolu intègre l'ensemble de l'humanité dans sa conception du groupe. Dans une vision holiste-communautariste, on peut être amené à sacrifier le bien-être, voire la vie d'un individu pour le bien être ou la survie du groupe. On s'opposera également à ceux qui sont « hors groupe » qui ne seront pas considérés comme vraiment humains. Une vision purement individualiste de la vie en société n'est à l'opposé pas une panacée car dans ce cas, il est impossible d'imposer des contraintes aux individus afin d'assurer un mieux-être global à l'ensemble de la société . La vision individualiste extrême ne prend en effet absolument pas en considération les besoins du collectif.Les différentes utopies/idéologies politiques (libéralisme, socialisme, communisme, anarchisme, nationalisme, écologie (isme) : sont des articulations de différentes valeurs défendant une conception du monde social et politique et de la place des individus et des groupes sociaux dans la société.

3. Les mécanismes de socialisation

Piaget considère que les normes logiques comme les normes morales ne sont pas innées mais acquises. Dans ses recherches, il démontre l'importance de l'environnement social sur leur apprentissage. Il insiste notamment sur le fait que la notion de justice s'acquiert à travers les relations qui s'établissent dans les groupes de pairs et entre enfants et adultes. Ils découvrent cette notion notamment lors des jeux avec leurs pairs. « Les jeunes enfants découvrent que les règles sociales, définies par le groupe, sont renégociables, et que la réciprocité des relations est préférable à une soumission unilatérale (.....) ils apprennent notamment que, sans justice, les jeux finissent toujours mal » (Damon, 1999, p 66-67)

Michel Legrand, se référant à Castoriadis affirme également que « l'histoire de la psyché infantile est aussi l'histoire de la socialisation de celle-ci » (Legrand, p 55). Ainsi, si la disposition à l'attitude morale peut être considérée comme potentiellement présente chez tous les enfants, son actualisation dépendra de ses interactions affectives et cognitives avec d'autres être humains et de la manière dont il sera confronté aux notions de justice, d'empathie, de solidarité etc.

« Un jeune acquiert progressivement une identité morale à travers des milliers de petits événements, tels les commentaires des autres, l'observation de comportements qui l'inspirent ou le dégoûtent, la réflexion sur sa propre expérience, les influences familiales, scolaires ou des médias » (Damon, 1999, p 69).

La socialisation primaire, par la famille et l'école, reste importante. La référence aux parents est très présente lorsqu'on interroge un jeune sur ses projets de vie et ses représentations du monde. Les récits de vie auprès des nombreux adultes révèlent l'empreinte des premières années sur la constitution des systèmes de valeurs, et ce même chez les personnes qui se sont nettement distancées dans leurs choix de vie de ceux de leurs parents. Néanmoins, les familles sont beaucoup moins homogènes qu'auparavant, notamment du fait des séparations et recompositions familiales, les rapports plus égalitaires dans le couple battent en brèche l'imposition d'un modèle de référence, quant à l'école, l'enfant en change plus fréquemment qu'auparavant et elle est concurrencée par d'autres sources de socialisation dont les médias. L'institution catholique a également perdu une large part de son emprise. La socialisation primaire s'alimente donc à de nombreuses sources et les divergences entre les modèles proposés sont rapidement perceptibles par les jeunes.

Dans ces conditions, Olivier Servais estime que « . On voit se déployer un mode radicalement nouveau d'élaboration du sens, non plus principalement par la transmission d'une éducation collective (famille, école ou Église), mais par une construction individuelle sur fond de discussion et d'information avec un groupe de pairs privilégiés. Ce processus, que l'on peut qualifier de bricolage, caractérise en partie la haute modernité, c'est-à-dire une société où la référence absolue en matière de conviction est l'individu et cela dans un contexte de pluralisme philosophico-religieux généralisé. Cette gestion personnalisée du sens de l'existence à partir de l'élaboration d'une hiérarchie personnelle des valeurs s'organise autour d'une nécessité de cohérence qui fait de l'individu le début et la fin de ses questions fondamentales » (Revue Nouvelle, 2006, p 23).

Par ailleurs, nous passons dans notre vie par différents événements et milieux sociaux qui vont réinterroger nos systèmes de valeurs.

Nous pouvons également être confrontés à poser des actes qui entrent en contradiction avec nos convictions, valeurs et croyances. Ceci peut nous placer dans des états de « dissonance cognitive », ce qui signifie que nous éprouvons un malaise psychologique et éthique par rapport aux actes posés. Si ces situations de dissonance cognitive se répètent, une des manières d'y mettre fin est de « réaménager » nos convictions et valeurs. Ainsi, si malgré nos valeurs de base axées sur la solidarité avec les plus démunis nous ne posons jamais aucun acte concret en ce sens, à terme nous élaborerons des justifications morales de ce manque d'action qui peuvent aller jusqu'à une remise en cause du principe lui-même.

Face à des dilemmes moraux qui se posent à nous, nous faisons appel à des justifications éthiques d'ordres divers et parfois contradictoires (voir à ce propos le livre passionnant “ De l'influence de l'odeur des croissants chauds sur la nature humaine).

4. Les facteurs menant à l'engagement volontaire

Le fait d'avoir un sentiment de responsabilité morale et d'agir selon des valeurs dans notre vie quotidienne, la capacité à ressentir des émotions et à développer des sentiments d'altruisme, se référer à des valeurs telle que la justice, la solidarité etc. sont des facteurs nécessaires mais pas suffisants pour provoquer un engagement volontaire citoyen. Quels autres facteurs concourent à « passer le pas » ?

4.1. Les facteurs sociodémographiques

Différents facteurs sociologiques sont souvent remarqués chez les volontaires engagés dans des associations militantes : « le sociologue repère des régularités dans les profils des individus qui s'engagent plus souvent que d'autres et dans certaines organisations plutôt que d'autres » (Sandrine Nicourd, 2008, p 103)

Toutes organisations confondues, un des premiers facteurs favorisant l'engagement est le fait d'avoir grandi dans une famille au sein de laquelle les engagements politiques ou associatifs étaient valorisés et où une pratique d'engagement existait. L'engagement des enfants peut être d'une toute autre nature que celui des parents ou même être en contradiction avec ce dernier. C'est le fait d'être engagé qui semble se transmettre plus que l'objet et le sens de l'engagement. Le fait d'avoir été membre d'une organisation de jeunesse ou d'une autre association dans son adolescence contribue également à une poursuite de l'engagement à l'âge adulte. Cet engagement spécifique dans des mouvements de jeunesse se transmet par ailleurs au sein des familles.

Un autre élément jouant sur la propension à l'engagement est le fait d'avoir accompli des études supérieures et ceci pour différentes raisons. Tout d'abord, le temps des études supérieures, moins contraint que le temps des études secondaires, est favorable à l'engagement associatif . D'autre part, « les travaux sur le monde étudiant mettent en évidence que l'entrée à l'université doit s'accompagner d'une affiliation institutionnelle et cognitive nécessaire à l'exercice du « métier d'étudiant » (Coulon,1998). Notons cependant que cette affiliation varie d'une discipline à l'autre, donnant lieu à des niveaux d'intégration très inégaux... » (Becquet,p 70). Par ailleurs, les personnes diplômées sont aussi celles qui développent plus facilement les sentiments d'estime de soi et les compétences, notamment discursives qui supportent l'engagement.

Les différents types d'organisations attirent également différents types de publics. Ainsi, il a été constaté que les mouvements politiques, moins formalisés, plus localisés et moins hiérarchisés, attiraient plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les partis politiques. Une des hypothèses explicatives seraient que les modes de recrutement y sont plus basés sur la cooptation qui favorise une homogénéité socioculturelle. Les modes de fonctionnement et d'action de ces mouvements exigeraient également un certain capital culturel. Par contre, les mouvements politiques sont plus ouverts aux femmes que les partis politiques (les mouvements politiques comptent 41% de femmes alors que les partis politiques n'en comptent que 30%).

Les organisations formalisées attirent les hommes de plus de 30 ans. La répartition entre les femmes et les hommes est par contre équilibrée dans les associations locales centrée sur des objectifs concrets d'utilité sociale.

Les associations locales sont celles où l'on rencontre le moins de diplômés du supérieur, notamment parce que différents types de compétences peuvent y être mobilisées, comme la connaissance des réseaux locaux. Enfin, plus l'objet de l'organisation est précis et spécialisé, plus le niveau de diplôme est élevé.

Plusieurs auteurs ont plus spécialement étudiés le profil, les valeurs et les modes d'engagement des classes moyennes diplômées, qui forment le gros des troupes des volontaires associatifs. R. Barbier (1993), met ainsi l'accent sur le caractère à dominante intellectuelle de leur travail et leur statut de salariés « Ils forment une sous élite qui ne dispose ni du pouvoir économique, ni du pouvoir politique, ni de la gestion des grandes institutions culturelles, mais se trouve dotée d'un certain pouvoir intellectuel et culturel et d'une certaine capacité de contrôle et d'encadrement social » (R. Barbier in J. Chancel et PE Tixier, 1993, p 133). Ces couches sociales sont critiques par rapport aux pouvoirs dominants : « Aux connaissances techniques, ces cadres ajoutent la vision critique de la réalité sociale puisée aux sources de l'enseignement universitaire : capacité d'objectivation des mécanismes sociaux, fibre humaniste érigée en morale, croyance au bien-fondé du savoir pour transformer les relations sociales (ibidem, pp 141-142). Leur formation intellectuelle oriente leur mode de vie dans lequel le loisir « instructif » prend une grande place. Ils développent à la fois le désir de « prendre le temps de vivre », de « travailler et consommer autrement » et une éthique du travail. Le militantisme est une voie possible pour répondre à la fois à leurs préoccupations sociales et leur manière de considérer les loisirs et le travail.

R. Barbier en conclut que « Si le message de ces militants marque bien le triomphe de l'individu dans le développement de ses désirs et de ses aptitudes (contre, d'une certaine manière, le triomphe de la société égalitaire traditionnellement portée par la gauche), il énonce clairement que cette optimisation de l'individu dépend d'un système relationnel riche » (ibidem, p 139).

A ces constats, les auteurs de « Lutter ensemble » ajoutent qu'il y a une réticence de la nouvelle classe moyenne à la centralisation et à la standardisation, dès lors : « la participation aux nouveaux mouvements sociaux tend à être très fluide, les participants s'engageant et se désengageant en fonction des évolutions du contexte politique et des circonstances (O. Fillieule et P. Péchu, 1993, p 133).

Les études montrent donc que la propension à s'engager est variable en fonction de différents « marqueurs » socio-culturels et socio-démographiques mais aussi que le type et le « lieu » de l'engagement varient également en fonction de ces marqueurs.

Au-delà des différences sociologiques, l'ensemble des auteurs s'accordent aussi pour diagnostiquer un changement de valeurs allant dans le sens d'un projet d'auto-réalisation poursuivi par les membres de nos sociétés contemporaines et principalement par les nouvelles classes moyennes. En fonction de ces nouvelles valeurs, les motivations et les modalités de la mobilisation évoluent.

Si ces recherches nous désignent les profils plus prompts à s'engager, il n'en reste pas moins que toutes les personnes diplômées ne s'engagent pas dans un mouvement politique ou une association humanitaire et toutes les personnes non diplômées ne se retrouvent pas militantes dans une association locale ou un parti politique. Il faut donc se tourner vers d'autres recherches pour comprendre le processus de l'engagement volontaire.

4.2. Le processus de l'engagement

Une des études les plus intéressantes sur les mécanismes de l'engagement politique est celle menée par M. Andrew auprès de militants socialistes. Selon cette auteure, qui a travaillé sur base du recueil des récits de vie de militants de plus de 70 ans, trois éléments sont nécessaires pour que ce type d'engagement se réalise : des individus identifiables à la cause, des stimulants intellectuels (livres, films, formations...) et des organisations connues dont l'action est visible. Ces organisations donnent l'opportunité de s'engager. M. Andrew montre que l'engagement militant est un processus : les personnes qu'elle a rencontrées sont devenues militantes par étapes. M. Andrew étudie un type d'engagement particulier qui est un engagement politique pour une cause.

D. Sills avait lui étudié en 1951, les facteurs ayant joué sur l'adhésion de membres de la Fondation pour l'éradication de la polio. Il avait établi la liste de facteurs suivants : une expérience avec la polio ou la poursuite de buts personnels particuliers, une image positive de l'organisation et un «trigger event», c'est-à-dire un incitant ponctuel poussant à rallier l'organisation. La différence de ces deux études fait surgir une distinction intéressante : celle entre l'engagement dans une organisation précise et un engagement vis-à-vis d'une cause. Dans les cas analysés par M. Andrew, les personnes ont d'abord été convaincues par l'idéologie socialiste et ont ensuite rejoint une organisation qui défendait cette idéologie. Dans le cas de la Fondation, c'est son existence même qui rend pertinente, pour une partie importante des bénévoles, l'idée de se dévouer pour lutter contre cette maladie. En effet, selon cette étude, 20% des volontaires seulement se sont engagés parce qu'ils avaient été personnellement confrontés à la maladie.

La lecture des différents auteurs fait apparaître plusieurs éléments qui favorisent un engagement citoyen associatif :

- Un sentiment de responsabilité morale vis-à-vis d'une situation ou de la société
- Une occasion d'agir offerte par une association visible et considérée comme efficace
- Un sentiment de compétences/ de capacité d'action pour s'engager

A part dans les cas minoritaires de fondateurs d'une association ou d'un mouvement, c'est donc une « heureuse rencontre » entre une personne « prédisposée » à l'engagement et une association qui va permettre que l'engagement se fasse. Cette rencontre se fait via un événement déclencheur : interpellation directe d'un proche, accident de vie, etc.

Ces facteurs ont été également mis en avant pour analyser les phénomènes d'engagement plus conséquents comme celui des personnes qui ont sauvé des Juifs pendant la seconde guerre mondiale et qu'on a appelé « les justes ». « Pour expliquer le comportement des Justes sans faire référence à des « personnalités altruistes » unifiées, constantes dans leurs comportements, les situationnistes ont cherché d'autres facteurs, plus contingents. Parmi les facteurs situationnels qu'ils ont relevés, l'un des plus intéressants est qu'une demande directe de protection avait été adressée aux Justes, qu'ils n'ont pas voulu ou pas pu refuser. Ils ne seraient peut-être pas devenus des Justes si on ne leur avait rien demandé. Mais il se peut aussi que les persécutés se soient adressés à eux parce qu'ils avaient le sentiment qu'ils étaient des Justes. Un autre facteur intéressant a été identifié. Le comportement des Justes a souvent été progressif. Ils ont d'abord aidé ponctuellement sans prendre de risques. Par la suite, ils se sont sentis de

plus en plus responsables des personnes qu'ils avaient protégées, de plus en plus investis dans la mission de les sauver. Jusqu'au point où cette mission était devenue la chose qui comptait le plus pour eux, plus même que leur propre vie » ((Ogien, 2011, p 227).

Dans leur ouvrage « Pourquoi s'engager », Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd mettent en avant des ressorts liés à la vie personnelle et la quête identitaires des volontaires. Dans le chapitre « donner un sens à sa vie », elles analysent différentes trajectoires biographiques de volontaires. Pour certains, il s'agit d'une tentative de rétablir une continuité biographique, dans ce cas « les expériences associatives sont des moyens de résoudre les contradictions de leur histoire sociale en leur permettant de construire des continuités et de la cohérence, là où il pourrait y avoir discontinuité et dissonance » (p75). Pour d'autres, l'engagement sera l'occasion d' « effectuer une réparation des blessures identitaires, de l'humiliation, de la honte, du stigmata » (p 87) et donc de « restaurer une identité blessée » . Pour d'autres encore, l'engagement fait le lien avec l'histoire collective d'un groupe auquel on s'identifie. Enfin, la socialisation religieuse peut mener à chercher son salut individuel via un engagement volontaire. « L'engagement pour les autres, c'est l'engagement au nom du devoir social et de la charité » (p 100). On constate en effet une corrélation positive entre engagement et pratique religieuse (autrement dit les personnes qui déclarent être pratiquantes sont plus nombreuses à être engagées dans une association volontaire que celles qui ne le sont pas).

5. Un exemple de l'articulation des facteurs menant à l'engagement : une enquête auprès de militants d'associations de défense des droits de l'homme

Nous avons aux débuts des années 90 mené des entretiens auto-biographiques avec des militants de 4 associations : Amnesty International, La Ligue des droits de l'homme, Oxfam et les magasins du monde. 17 (sur 27) étaient diplômés de l'enseignement supérieur, étaient issus de la petite à moyenne bourgeoisie et provenaient de familles sans tradition militante. Les familles d'origine étaient catholiques, avec des degrés de pratiques très divers. La majorité des mères des répondants étaient femmes au foyer. Seulement 2 des répondants avaient des parents munis d'un diplôme universitaire. L'échantillon comprenait 7 femmes et 10 hommes nés entre 1945 et 1964. Ils et elles exerçaient des professions dans des domaines où le capital culturel était central (travailleurs sociaux, enseignants, travailleurs dans le non marchand) et étaient en situation d'ascension sociale par rapport à leurs parents

La plupart des répondants soulignaient l'absence de débat sur des sujets politiques, éthiques, sociaux et moraux dans leur famille d'origine. Les parents des répondants appartenaient encore à « la génération du silence » comme différents auteurs l'ont nommée ('A. Percheron en ce qui concerne les questions politiques, G. Corneau pour les questions psychologiques...). Dans le cas des répondants masculins, leur père était surtout concerné par la réussite professionnelle de ses enfants. Une partie des répondants ont exprimé un ressentiment par rapport à leur père en ce qui concerne la manière dont il traitait leur mère en la reléguant au second plan. Mais, bien que ce soit le père qui avait le pouvoir officiel et qui a notamment influencé le choix de leurs études, c'est souvent leur mère qu'ils présentent comme la personne qui les a ouverts à la culture, à l'attention aux autres, aux critères de jugements non marchands.... C'est de leur mère que ces répondants disent tenir leur altruisme. Dans le cas des femmes rencontrées, elles ont plus mis en avant le rejet de l'image de la femme au foyer que leur renvoyait leur mère. Quand des débats politiques ou de valeurs devaient avoir lieu, c'était plutôt vers leur père qu'elles se tournaient.

L'entrée à l'université a été pour l'ensemble de ces militants l'endroit où la mise à distance du modèle familial s'est concrétisée, même si elle avait commencé à la fin des secondaires. Tous les répondants se sont installés « en kot » après la première ou la deuxième année d'études supérieures. Première génération à l'université, ils découvrent un monde de pratiques, de savoirs et de valeurs étranger à leur milieu d'origine., ce qui ne se vit pas toujours facilement. Ainsi un de nos répondants explique : « *C'était une période où j'étais vraiment très sombre, très malheureux parce que j'étais coupé de mes racines d'avec le monde d'où je venais, le monde des fermiers... Je ne pouvais pas leur parler de tout ce que j'avais en moi, de tout ce que je découvrais ...J'avais le sentiment d'une solitude très forte et en plus d'être coupé d'un monde qui m'avait porté jusque là et qui était un monde très sécurisant, très riche, très varié malgré que ce soit un monde clos* »

Les plus âgés rattachent l'éveil et le développement de leur conscience politique à des grands événements comme la guerre du Vietnam, l'invasion de la Tchécoslovaquie, etc. Ils adhèrent et contribuent à la mise en question des rapports inégalitaires entre les sexes, aux revendications à la disparition de l'autoritarisme dans tous les domaines. En ce qui concerne les plus jeunes, ils font plus référence à des faits appris par les associations elles-mêmes (comme la torture via Amnesty ou les pratiques des multinationales via Oxfam). Ces informations ne les ont pas poussés dans la rue mais bien à frapper à la

porte de l'association pour s'y engager. Par la suite, une partie d'entre eux se sont également engagés dans le parti écologique.

Chaque répondant a en quelque sorte fait un tri au sein de ses valeurs familiales. Ils n'ont pas entièrement rejeté l'héritage parental. Par exemple, en ce qui concerne le catholicisme, ils fonctionnent un peu selon le modèle que A. Muxel a intitulé « l'obstination à éclipses ». En effet, tous nos répondants ont pris de la distance par rapport à cette religion, une partie d'entre eux se déclarant même athées. Mais ce rejet n'atteint pas les principes humanistes qui ont à leur sens transité via la religion : aide à ceux qui souffrent, respect d'autrui, sens du devoir et du partage... Cet apport de la religion est toutefois moins mis en avant par les plus jeunes répondants. Il faut noter que les parents de ces répondants appartiennent aux catégories qu'A Percheron qualifie de « mal équipés » pour transmettre leurs valeurs et leur mode de vie. A. Percheron associe la capacité des parents à transmettre des valeurs ou « un message de vie » à trois facteurs : la possession d'un niveau d'instruction élevé, et/ou un fort intérêt et investissement en politique et/ou un emploi très motivant et très apprécié. Au plus le message des deux parents en ce qui concerne les valeurs est homogène, au plus il a des chances d'être transmis. Ce qui n'était pas le cas chez nos répondants.

Cependant il y a souvent une volonté de comprendre l'univers de référence des parents et de resituer leurs valeurs et leurs comportements en fonction de l'époque.

Dans le cas de ces répondants, la prise de conscience et l'engagement vis-à-vis de questions politiques et sociales s'est faite en deux temps. Tout d'abord, à travers les échanges au sein de groupes de pairs ou de professeurs à la fin du secondaire, ou des lectures qui les ont fortement interpellés (notamment Sartre). Ensuite, lors de l'arrivée à l'université qui leur ouvre les portes d'un nouveau mode et leur permet de mettre en forme et en mots leur éloignement vis-à-vis de la culture et des valeurs de leur milieu familial.

Dans ces cas, la stratégie des parents qui a été d'investir la scolarité afin d'assurer à leur enfant une consolidation ou une ascension sociale a aussi mené à une mobilité sur le plan des valeurs, de la culture et des idées politiques.

Ces répondants ont aujourd'hui entre 50 et 65 ans, ils appartiennent à la génération des « baby-boomers » et se trouvent dans la « génération sandwich » car ils peuvent tout à la fois avoir des jeunes enfants (suite à la recomposition des couples et aux maternités tardives) et des jeunes adultes au foyer, des parents vieillissants dont il faut s'occuper tout en étant encore en pleine activité professionnelle. Les militants actuels de cet âge présents dans ces associations sont souvent des militants de longue date, engagés depuis leur jeunesse dans les mouvements syndicalistes, tiers-mondistes, écologistes, féministes, etc. Les plus âgés de cette tranche d'âge ont connu les grands mouvements sociaux des années 1960/1970 et ont accédé au marché du travail dans une période de plein emploi. Ils partagent souvent une nostalgie de leurs premiers engagements et d'une époque où les possibles semblaient plus ouverts qu'aujourd'hui. Ce sont les jeunes retraités d'aujourd'hui ou les retraités de demain, qui ne ressembleront pas aux bénévoles de plus de 65 ans d'aujourd'hui en termes de compétences, de représentations, d'attentes, de vécu quand ils atteindront cet âge, surtout du côté des femmes dont le degré d'étude est plus élevé que celui des générations qui les ont précédées.

6. Profils d'associations et type d'engagement volontaire citoyen

Les centres d'intérêts, les valeurs et les trajectoires de vie vont favoriser la rencontre avec certaines organisations plutôt que d'autres. Dans certains cas, le choix de l'association « s'impose » à la personne de par la cause qu'elle défend, dans d'autres c'est le hasard des relations et sollicitations qui mènera vers cette association là plutôt qu'une autre. Mais les objectifs et modes de fonctionnement de l'association doivent en tout cas être en phase avec les valeurs du volontaire. Nous avons distingué sept types d'organisations faisant appel à des volontaires. Notons qu'une même organisation peut être à la croisée de plusieurs de ces catégories qui ne sont pas mutuellement exclusives.

1. les associations militantes. Elles ont pour but de rassembler le plus de monde possible au bénéfice d'une cause ou d'un projet sociétal (certaines peuvent viser à enrôler au maximum la société tout entière !). Elles ont besoin de volontaires qui s'engagent à défendre leurs idées, voire à vivre selon les valeurs et normes de l'organisation. Il peut s'agir d'associations de défense des droits humains, de défenses des droits de l'enfant, écologiques, politiques, religieuses, philosophiques, etc. Elles peuvent aussi se créer pour des combats particuliers avec l'espoir de résultats sur un plus court terme (défense des sans papiers, défenses des sans abris, collectif pour les droits des locataires etc)

2. Les organisations de jeunesse et les mouvements d'éducation permanente. Elles ont pour objectif la formation informelle et le développement de la citoyenneté par les pairs. Les organisations de jeunesse ont pour but explicite le développement de la citoyenneté chez les jeunes. Elles mettent en œuvre cet objectif prioritairement à travers l'organisation de la vie en groupe. Les jeunes qui s'engagent dans ces organisations sont invités à être acteurs autant que bénéficiaires des activités réalisées et une partie d'entre eux deviennent des volontaires «à part entière » en encadrant les plus jeunes dans un deuxième temps. Les mouvements d'éducation permanente ont également pour objectif de maintenir et développer la conscience citoyenne et l'exercice critique de la raison chez des adultes qui sont à la fois producteurs et consommateurs de leurs activités. Cependant, les mouvements d'éducation permanente ont connu, depuis les années 1980, une augmentation du phénomène de salarisation d'une partie de leurs cadres, ce qui aboutit dans une série de cas à des rapports plus consommatoires de la part des membres.

3. Les associations dont l'objectif est de développer des relations entre personnes vivant des réalités de vie différentes, d'apporter une écoute, un soutien. Ces associations visent à renforcer les logiques de réciprocité et à entretenir l'espace démocratique. Elles oeuvrent à développer des interactions sociales entre des citoyens à côté des logiques marchandes ou professionnelles. Ce sont par exemple les lieux de rencontre parents-enfants organisés par des bénévoles, les services de télé-accueil, les visiteurs de prison, les visiteurs de malades.... Ces associations s'appuient sur le volontariat parce que, selon Natalie Rigaux " (...) ce que crée le geste du volontaire, c'est un lien, entre lui et la personne auprès de laquelle il intervient. Or, ce lien contribue à répondre à une des questions importantes pour la constitution d'un espace démocratique à savoir : comment vivre une communauté de destin avec des inconnus, c'est-à-dire, être touché par ce qui leur arrive, vouloir vivre dans un monde commun. Le lien entretenu par l'engagement volontaire, s'il se situe effectivement comme un échange, renforce l'adhésion à un monde commun et revivifie l'espace public : l'étranger est devenu familier, l'inconnu intéressant pour ma vie personnelle. Cette forme de citoyenneté modeste, ordinaire fait partie de ce

que d'aucuns ont appelé : « le fondement moral de la démocratie »." (Natalie Rigaux, 2004).

4. Les associations créées sur base d'un lien particulier qui unit les personnes entre elles. Il s'agit d'associations qui se constituent pour que des personnes qui partagent une même réalité de vie puissent se soutenir, échanger entre elles, agir et éventuellement revendiquer ensemble (associations de patients ou de proches de personnes handicapées ou malades, associations de personnes ayant un passé commun (comme les associations d'anciens résistants, AAA, associations des personnes ayant vécu un événement traumatique..), association de personnes partageant une expérience de vie commune (associations des personnes homosexuelles). Si l'engagement dans ces associations se fait initialement sur base d'un besoin de recevoir une aide, l'entre-aide est le fondement de l'association et aboutit souvent à des formes d'engagement citoyen : l'aide reçue est rendue aux autres membres du groupe et du lien social se crée d'une part, des actions militantes sont entreprises d'autre part.

5. Les associations d'aide, de soins et de prise en charge. Certaines de ces associations recrutent des volontaires pour apporter une aide concrète aux personnes en difficulté : personnes vivant dans la précarité, sans papiers, migrants, personnes âgées isolées, personnes malades, personnes porteuses d'un handicap, patients en fin de vie etc .

Il s'agit alors souvent d'interventions qui sont liées à une carence dans la prestation des services publics et qui sont menées de manière parallèle à l'intervention d'une série de services et d'institutions où travaillent des professionnels rémunérés (CPAS, personnel médical, personnel d'aide et de soin à domicile, intervenants sociaux etc). La place et le rôle des uns et des autres sur le terrain est parfois difficile à cerner et des problèmes de territoires au niveau des interventions ainsi que des conflits idéologiques sur la manière d'apporter l'aide peuvent survenir.

7. La constance de l'engagement

La constance de l'engagement est fortement remise en cause par une série d'auteurs. Les personnes s'engageraient moins longtemps dans une même organisation et « zapperaient » d'une cause à l'autre, d'une association à l'autre. Il apparaît que ce point de vue doit être nuancé : une partie non négligeable des volontaires restent engagés dans la même organisation pendant des années et y sont donc fidèles. A côté de ce « noyau » de fidèles, les responsables d'associations constatent des entrées et sorties rapides (dans les deux premières années de l'engagement). Il s'agirait de volontaires qui n'ont pas « trouvé leur place » dans l'association ou douteraient de l'efficacité de leur action.

Pour Bénédicte Harvard Duclos et Sandrine Nicourd «La durée et la fidélité dans l'engagement sont ainsi tout d'abord liées à la conviction que la «question sociale» (précarité, pauvreté, exclusion) peut en partie être résolue par le type particulier d'engagement que promeut l'organisation» (...) Pour retenir les individus, les associations doivent lutter contre le désenchantement, les désillusions, les remises en cause qui ne manquent pas de survenir régulièrement quand on s'implique dans des collectifs orientés vers la solidarité. Les militants ou bénévoles qui pensent que leurs actions «ne servent à rien» ne peuvent ainsi se maintenir durablement. Les associations doivent être en mesure de les «rassurer» quant à l'utilité de leur présence et de leurs actions» (2008, pp 19-20)

La notion d'utilité, de sens de son action est donc une question centrale pour rester engagé. La satisfaction par rapport aux actes accomplis est intimement liée à ce sentiment d'utilité.

Mais dans toute une série de cas, le contact avec les bénéficiaires de l'action n'existe pas (que ce soit parce qu'ils sont dans d'autres pays ou parce qu'ils sont anonymes), les effets de l'action sont à situer dans le long terme ou encore les résultats sont temporaires et/ou peuvent sembler infimes par rapport à l'ampleur de la tâche finale (lutter contre les dictatures, contre l'économie de marché, contre la pollution de la planète...). C'est pourquoi l'engagement « durable » doit pouvoir s'appuyer sur des résultats concrets et encourageants même s'ils sont partiels et locaux. C'est d'ailleurs au niveau de l'engagement local ou en lien avec des bénéficiaires proches que les personnes restent impliquées sur du long terme.

A côté de ce facteur essentiel pour la permanence de l'implication, un autre facteur est le sentiment d'être reconnu aux yeux d'autrui pour les actions posées : soit sur base de qualités que révèle l'engagement, soit sur base de ses compétences ou encore de la qualité du travail qui a été accompli. Se sentir reconnu, c'est sentir que la personne que l'on est, que les actes que l'on pose ne sont pas « invisibles » aux yeux d'autrui et qu'ils sont appréciés. L'organisation doit être attentive à apporter ces éléments de reconnaissance aux volontaires.

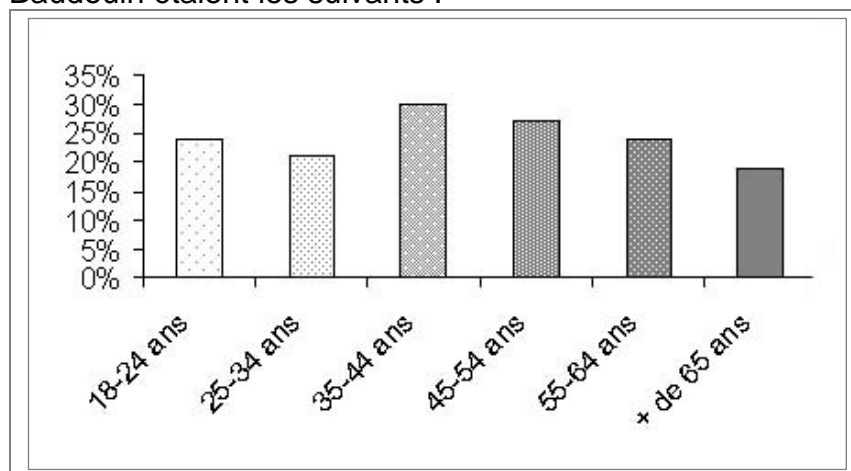
8. L'engagement des jeunes

8.1. Les moins de 18 ans

L'engagement dans des associations formelles des moins de 18 ans est peu encouragé et peu étudié. Cela renvoie à la représentation que notre société se fait des plus jeunes et à la difficulté de les considérer comme des citoyens à part entière. La dépendance des plus jeunes vis-à-vis des parents ne leur permet pas toujours une affiliation libre et les associations ont du mal à intégrer les jeunes dans leurs rouages et modes de fonctionnement. Une exception majeure est constituée par les organisations et mouvements de jeunesse où les jeunes peuvent prendre des responsabilités de manière progressive. Les jeunes du secondaire participent aussi à différents mouvements dont les caractéristiques de mobilisation sont détaillées ci-après. Il n'en reste pas moins que les modes d'engagement et les types d'affiliation des plus jeunes demandent à être investigués plus avant.

8.2. Les plus de 18 ans

Selon les chiffres, l'engagement des jeunes est légèrement inférieur à celui des adultes mais pas de façon importante ? Les chiffres proposés en 1999 par la Fondation Roi Baudouin étaient les suivants :



Une ouverture à l'engagement associatif

Les jeunes des années 2010 ne sont pas aussi désengagés que certains discours le laissent entendre. Les différents mouvements récents comme ceux des indignés l'ont d'ailleurs prouvé à suffisance. Les enquêtes montrent aussi qu'ils ont confiance dans les associations qu'ils perçoivent comme des acteurs concrets pouvant améliorer le quotidien mais aussi comme des acteurs de changement : « Dans l'enquête du Credoc, les termes « bénévolat », « solidarité » et dans une plus faible proportion « temps libre », « citoyenneté » et « démocratie » correspondent le mieux à l'image qu'ont de ce secteur les moins de 25 ans. Tout comme le reste de la population, ils voient dans les associations un élément important de la démocratie. Cette tendance se retrouve dans deux autres sondages. Le premier, réalisé en 2000 auprès des 15-18 ans, montre qu'un quart des jeunes associe la participation à une association au comportement du « bon

citoyen », qu'ils lient avant tout au respect d'autrui (79%) et à des règles de vie commune (65%) puis au fait de voter pour la moitié d'entre eux (CSA,2000). Le second, effectué en 2003 auprès des 15-24 ans, met en évidence qu'un quart des jeunes considère que pour jouer efficacement son rôle de citoyen, il faut adhérer à une association sociale ou culturelle (CSA,2003). Dans une proportion identique (31%) les 15-18 ans pensent que les associations « peuvent le mieux apprendre à faire vivre la citoyenneté en 2000 », classant ainsi les associations derrière les parents et les enseignants. Cette opinion positive se retrouve également dans les indicateurs de confiance dans les institutions » (Valérie Becquet, p 64)

Des freins à l'engagement

Les jeunes sont confrontés à une situation économique et écologique peu favorable et sollicités par une série de produits, services et «loisirs», qui n'existaient pas à la fin du XXe siècle (jeux vidéos, internet, gsm,...). Ils doivent donc apprendre à arbitrer et gérer leur temps libre entre des sollicitations beaucoup plus nombreuses que les jeunes de la fin du XXe siècle. L'engagement volontaire n'est pas chose aisée non plus pour eux face à une exigence de plus en plus importante en termes d'études, de réussite scolaire et professionnelle. Le volontariat peut alors prendre plus nettement que par le passé une texture «instrumentale» en ce qui les concerne : il s'agira pour eux de se forger une expérience valorisable ensuite sur le plan professionnel. Ceci n'est pas antinomique avec un réel engagement de qualité mais suppose de prendre en compte leur demande de "retour sur engagement", notamment en termes de contenu des tâches qui leur sont attribuées ou d'offre de formations.

Par ailleurs, comme déjà indiqué, les modes de fonctionnement des associations traditionnelles ne sont pas adaptés à leurs aspirations et leurs modes de fonctionnement.

Une publication de la FONDA explique bien cette difficulté :

« Les jeunes ont un type d'engagement qui est souvent mal compris et mal vécu par les responsables et militants associatifs. Ils ne désirent pas s'engager sur de longues périodes, dans un cadre trop structuré. Ils sont souvent mal à l'aise dans des instances au caractère institutionnel marqué, comme les conseils d'administration. Les associations qui désirent intégrer des jeunes dans ces organes font un effort spécifique. Par exemple, Espace 19 a fait entrer de jeunes adhérents au conseil, en veillant à leur insertion, en sollicitant leurs interventions. Au Blanc-Mesnil, la municipalité a créé un conseil local de jeunes. De cette initiative publique, il est possible de tirer des enseignements sur les comportements des jeunes : les jeunes impliqués ne se sentent en rien porte-parole des jeunes ; ils désirent que les choses se fassent immédiatement, n'ayant pas la notion du temps de mûrissement nécessaire à chaque projet ; fort peu investis dans la vie associative du Blanc-Mesnil, les jeunes désirent cependant avoir accès à des locaux pour leurs activités ; la contrainte de la responsabilité qu'il faut assumer est souvent dissuasive, l'engagement ne survit pas. Particulièrement chez les jeunes, la perte des idéologies, l'abandon d'un projet visant à changer le monde et le doute sur les discours poussent ceux qui veulent s'engager vers des actions concrètes dont on peut rapidement mesurer le résultat. Mais la recherche de la réussite d'un projet personnel ou collectif et la survalorisation des actions concrètes rendent difficile la prise en charge de l'association elle-même. S'investir dans la gestion d'une structure porteuse, assumer éventuellement la responsabilité de salariés, cela apparaît comme un détournement de la dynamique de l'engagement, une institutionnalisation qui risque de devenir un frein à l'évolution du projet

et à la créativité. Cela explique en partie la difficulté pour les associations de jeunes à s'investir dans la durée et à trouver des responsables un peu gestionnaires. »

Des modes d'engagement spécifiques

Les jeunes privilégient, dans leurs formes d'engagement, les recours aux réseaux sociaux, les engagements ponctuels et créatifs, la dimension festive. Différents auteurs ont étudié ces formes d'engagement : ainsi Geoffrey Pleyer qui a étudié l'engagement des jeunes altermondialistes pointe-t-il différentes caractéristiques telles que : le rejet de la hiérarchie et du formalisme, des formes d'engagement plus individualisées et éphémères avec un attachement à la notion d'électron libre « c'est-à-dire comme un individu gardant ses distances par rapport à toute association mais en se réservant le droit d'interagir comme bon lui semble avec les groupes et les organisations qui lui paraissent temporairement mieux correspondre à ses idées et au type d'action qu'il entend mener. Dès lors dans les mouvements organisés par les jeunes altermondialistes, point de carte de membres ou d'obligations pour les militants ». Pleyers souligne également l'importance de la dimension festive de l'engagement : « Le caractère festif des mobilisations est dès lors particulièrement important aux yeux de ces jeunes qui rivalisent de créativité, car aujourd'hui « résister c'est créer » : marionnettes géantes en Australie, concert ambulant de percussions à Gand, fanfares à Seattles, théâtre de rue à Séville... Désormais il ne s'agit plus de résister coûte que coûte en acceptant les sacrifices qui découlent d'une attitude d'opposition à la société. On s'amuse en résistant et chaque manifestation devient une fête, parfois même une soirée dansante ! » (Geoffrey Pleyer, 2004, p 127)

Pierre Martinot-Lagarde et Bertrand Hériard Dubreuil distinguent pour leur part trois types de militants parmi les jeunes comme parmi d'autres tranches d'âges : le professionnel, le militant libéral et le militant pragmatique.

Le militant professionnel est en continuité avec les militants « classiques » tels qu'on les rencontre dans les syndicats par exemple : « Les sociologues décrivent ces carrières comme des parcours assez homogènes et structurés. (...) Dans l'organisation, le militant est appelé à prendre, au fur et à mesure de sa progression, de plus en plus de responsabilités fonctionnelle ou géographique. (...) Et pour soutenir cette évolution, il est amené à suivre des formations. La structure dispose d'ailleurs, en interne, de ses propres formateurs, et parfois de ses propres instruments de recherche. Cette carrière de militant est relativement exclusive (...) Les formes de militantisme sont plutôt hiérarchiques (...) » (Martinot-Lagarde, Hériard-Dubreuil, 2008, p2).

Cette forme d'engagement se retrouve aussi dans certains mouvements de jeunesse comme les scouts, où une structure et une culture fortes encadrent et accompagnent les différentes étapes de l'engagement. Pour le plus grand nombre l'aventure s'arrête à 18 ans mais les cadres du mouvement peuvent encore continuer un certain nombre d'années.

Le militant libéral fait son choix d'engagement de manière individuelle face à une offre multiple. Il peut s'engager de manière concomitante dans différentes associations et n'inscrit pas forcément ces engagements dans la durée. L'engagement se fait en lien avec des intérêts, des besoins individuels. Des jeunes parents, par exemple, créent ensemble une crèche associative. « La satisfaction du militant et sa fidélisation ne se traduisent pas par l'entrée dans une carrière, mais par la conjonction d'un double mouvement : celui qui vise à la satisfaction personnelle (...) et en même temps la visée d'une démocratie

associative (...) A ses yeux, la vie associative est le premier maillon de la démocratie locale ». (ibidem, p 3-4)

Le militant libéral est le militant « nouvelle mouture » tel qu'il est souvent présenté dans les recherches sur le volontariat actuel, qui allie individualisme et volonté d'action dans l'espace public et qui craint « l'embrigadement ».

Le militant pragmatique est ancré dans un terrain : « Il part toujours d'une expérience qui le touche affectivement. Par exemple, dans l'école où il met ses enfants, il rencontre des familles sans-papiers....(...) il se laisse émouvoir par une situation, il commence à s'impliquer, il découvre ensuite la complexité des situations, il fait des dossiers, il accompagne des gens... Sa militance répond à une urgence-il faut pouvoir se mobiliser rapidement-mais elle est elle-même marquée d'une forme de précarité ». Ce militant part donc d'abord de cas particuliers pour lesquels il s'engage. Il peut à partir de là développer peu à peu une analyse globale de la situation et rejoindre des collectifs dont son association fait partie. « La montée en généralité se fait ainsi en associant peu à peu plusieurs réseaux dans de nouveaux collectifs (...). Le militant pragmatique ne part pas d'une préconception de l'intérêt général ni d'une conception de la démocratie, il la construit peu à peu ». (ibidem, P 4-5)

Les associations travaillant en réseaux, en collectifs, construisant les engagements de manière diversifiées selon les situations seraient les associations les plus innovantes. Elles iraient à la rencontre de candidats volontaires qui face aux changements sociétaux seraient en quelque sorte « « contraints » à une certaine forme d'individualisme et de pragmatisme : « Les mutations sont tellement inédites que les jeunes ont du mal à se projeter, ce qui explique leur individualisme(...). En revanche, cet individualisme n'est possible, paradoxalement, qu'adossé à un système porté par des professionnels : il assure leur adhésion, canalise la formation, permet leur mobilisation... ». (ibidem, p 6)

Olivier Servais partage ce point de vue quand il écrit : « Deux modalités de transmission et d'élaboration du sens chez les jeunes se dégagent comme essentielles : la discussion ouverte, d'un côté, et l'inscription ponctuelle dans un collectif, de l'autre. Toutefois, ces modalités se recentrent véritablement sur la quête propre à chaque individu. Ce recentrage individuel ne signifie pas pour autant un monadisme clos. Le groupe demeure, mais il remplit dorénavant une fonction nouvelle, celle de « moments » de partage et d'expérience, bref, celle de dispositifs d'échanges et de confrontations des expériences personnelles. Dans cette optique, le rôle attribué au collectif n'est plus d'être le socle spirituel et politique d'une vie, mais un moment, un lieu de passage. » (Olivier Servais, 2006, p 24)

Isabelle Sommier considère quant à elle que la volonté d'engagement et l'intérêt pour la chose publique existe bel et bien chez les jeunes générations. Elle ne croit ni à la fin du militantisme, ni à l'émergence d'un nouveau militant totalement différent des types de militants antérieurs. Il s'agit pour elle d'une évolution, avec des jeunes (et moins jeunes) qui développent de nouvelles postures et de nouvelles aspirations par rapport au fonctionnement des institutions et des organisations.

Conclusion

Nos codifications éthiques, notre sens de la justice et de la responsabilité morale, notre altruisme se construisent progressivement et dépendent des interactions que nous expérimentons avec notre entourage. Très jeunes, les enfants ont des dispositions à l'empathie et un sens de la justice que les expériences de la vie en société vont structurer.

L'engagement citoyen peut prendre des formes plus ou moins formalisées, se traduire dans des actions plus individuelles ou plus collectives. Il n'en reste pas moins que les associations sont un vecteur essentiel de cet engagement et qu'elles offrent la possibilité de mettre en forme et en action nos aspirations et nos valeurs. L'engagement via des mouvements et des associations tournées vers des buts politiques, militants et altruistes est le fait de 8 à 15% de la population, l'engagement volontaire au sens large touche de 20 à 30% de la population. Les chiffres sont stables, voire en légère croissance, et pourtant de nombreuses associations se plaignent de difficultés de recrutement ou de maintien de leurs membres, notamment les plus jeunes.

L'engagement dans une association à projet citoyen dépend de nombreux facteurs individuels et collectifs. L'intérêt pour des questions politiques, sociales et le sentiment d'une responsabilité morale par rapport à des situations particulières sont des facteurs nécessaires mais pas suffisants pour provoquer cet engagement. Il faut un événement qui pousse à franchir le pas et encore plus souvent, une invitation concrète de quelqu'un qui nous donne envie de le faire. Un sentiment de compétence, une certaine confiance en soi doivent être présents pour qu'une personne accepte des fonctions dans une association. Comme l'engagement volontaire citoyen est basé sur un certain capital culturel et social, comme il suppose la mise en œuvre de certains types de compétences et une confiance en soi, il sera plus souvent le fait de personnes diplômées. Mais les associations peuvent mettre en œuvre des dispositifs pour aller à la rencontre des personnes moins diplômées, notamment par le biais d'actions locales, par une offre de formation adaptée, par une réflexion sur leur image, etc. L'engagement altruiste ne signifie pas que le volontaire n'attend rien en retour : son don s'inscrit dans une logique de contre-don qui peut être plus ou moins différé dans le temps. Les associations doivent rester attentives à ce qui peut nourrir l'engagement sur le plus long terme, en se montrant notamment attentives à entretenir le sentiment d'utilité des volontaires.

Les plus jeunes ne sont pas moins motivés ou conscientisés que les plus âgés mais leur engagement prend place dans un contexte politique, économique, social et idéologique particulier. Les formes d'engagement qu'ils valorisent mettent en question les appareils aux structures trop hiérarchiques et intègrent les notions de créativité, de plaisir et de fête au sein de leur engagement. Ce qui le rapproche finalement d'un slogan qui n'a pas vieilli avec le temps : « l'imagination au pouvoir » même si, époque oblige, la plage semble être loin en dessous des pavés...

Table des matières :

Introduction	2
1. La genèse de la construction du sens moral chez l'être humain	4
1.1. Le lien entre les émotions et le sens moral	4
1.2 Le lien entre le développement cognitif et le sens moral	5
1.3 Sympathie et altruisme	5
1.4 Esprit du don et altruisme	6
2. Les codifications éthiques comme guides de l'engagement	8
3. Les mécanismes de socialisation	10
4. Les facteurs menant à l'engagement volontaire	12
4.1. Les facteurs sociodémographiques	12
4.2. Le processus de l'engagement	14
5. Un exemple de l'articulation des facteurs menant à l'engagement : une enquête auprès de militants d'associations de défense des droits de l'homme	16
6. Profils d'associations et type d'engagement volontaire citoyen	18
7. La constance de l'engagement	20
8. L'engagement des jeunes	
8.1. Les moins de 18 ans	21
8.2. Les plus de 18 ans	21
Conclusion	25
Bibliographie	27

Bibliographie

Andrew, M, Lifetimes of commitment, Cambridge university press, 1991

Becquet, Valérie, « Les jeunes et la vie associative : attraits et usages », revue Internationale de l'économie sociale, n°294, pp 63-73

Boltansky, Luc, La souffrance à distance, ed Métailié, Paris, 1993

Damon, William, Le développement moral des enfants, Pour la science, N° 264, octobre 1999, pp 64-71

Dieu Anne-Marie, La gestion des bénévoles, un outil de bonne gouvernance, Revue du Non Marchand, 2011

Dieu Anne-Marie, Evolution du volontariat en Belgique, L'Observatoire du social, 2006,

Dieu Anne-Marie, La gestion des bénévoles dans les associations d'influence sociale, revue non marchand, 1999

Dieu Anne-Marie, Valeurs et associations. Entre changement et continuité. ed l'Harmattan, 1999

Fondation Roi Baudouin, Un espace pour une activité citoyenne, http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1242_Un_espace_activite_citoyenne.pdf

R.H. Franck, Passions within reason. ;RThe strategic role of emotions., WW Narton and Company, New-York, 1988

Genard, Jean Louis, Sociologie de l'éthique, ed l'Harmattan, 1991

Genard, Jean-Louis, « La psychologie sociale de Piaget », dans *Entre-vues*, n°11, Bruxelles, septembre 1991, pp 25-50

Fillieule O, «Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel» , Revue Française de science politique, 51, 2001

Martinot-Lagarde Pierre, Hériard Dubreuil Bertrand, « De nouvelles formes d'engagement », Projet N0305, CERAS projet, juillet 2008, www.ceras-projet.org

Milan, Anne «Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes, tendances sociales canadiennes, N°11-008, 2005 pp 2-73

Nicourd Sandrine, « Qui s'engage aujourd'hui, Regards sociologiques sur la participation », informations sociales, 2008/1 n°145, pp 102-111

Harvard Duclos B, Nicourd S, « Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité ». ed Payot, 2005

Harvard Duclos B, Nicourd S, «Pourquoi rester fidèle à une association ? Une réponse organisationnelle. », Revue sociologie pratique, °8 , 2004

Legrand, Michel, L'approche biographique, ed Hommes et perspectives, Marseille, 1993

G Mauger, Génération de militants, Pour, 1966, 2000

Ogien Ruwen, L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, ed Grasset, Paris, 2011

Parret, H, Les passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité, ed Mardaga, Bruxelles, 1986

Piaget, Jean, le jugement moral chez l'enfant, PUF, 1969

Pleyers Geoffrey, « Des blaks blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes », Lien social et politique, n051, 2004, pp 123-134

Rigaux Natalie, « Volontariat et participation citoyenne », Intervention dans le cadre de la journée d'étude organisée par la FCSS le 4 novembre 2002. Téléchargeable à l'adresse suivante :

Rigaux , Natalie « Le sens politique du volontariat », Pensée plurielle 1/2004 (no7), p. 7-10.

SCP communication : 15-35 ans : les individualistes solidaires, février 2007

Servais, Olivier « L'engagement bénévole en Belgique », La Revue Nouvelle, 2006,

Costey Paul, Perdoncin Anton, Entretien avec Isabelle Sommier. L'altermondialisme : une nouvelle forme d'engagement ?, Tracés. Revue de Sciences Humaines, 11/2006, pp 161-174

Zald, M, Mac Carthy, JD Social movements organizations in an organizational society : collected essays, transaction books, New Brunswick, paperback ed, 1990